

24 AVR. 2007

14:5614 162 092

AVIS DE CONTAMINATION

(Article 31.58 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, L.R.Q. c. Q-2)CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE
DE LAVAL

Montréal, ce vingt avril deux mille sept (2007),

Comparaît

2626-0653 QUEBEC INC., corporation légalement constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social situé au 5633, rue Monkland, bureau 200, Montréal, Québec, H4A 1E2, agissant à la présente et représentée par Nadia GIACCARI, gestionnaire, étant dûment autorisée aux fins des présentes en vertu d'une résolution de son conseil d'administration adoptée à une assemblée tenue le dix-neuf avril deux mille sept (2007), laquelle est toujours en vigueur, n'ayant jamais été amendée ni révoquée, laquelle demeure annexée aux présentes après avoir été reconnue véritable par le mandataire en présence du notaire soussigné,

(Ci-après le « le Comparant »),

LEQUEL DONNE LE PRÉSENT AVIS et demande à l'officier du bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Laval d'inscrire sur le registre le présent avis de contamination concernant le terrain désigné ci-après, soit l'exposé de la nature des contaminants présents dans le terrain au-delà des valeurs limites réglementaires, tel qu'il apparaît dans le résumé de l'étude de caractérisation présenté ci-dessous et attesté par un expert visé par l'article 31.65 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, L.R.Q. c. Q-2.

1. DÉSIGNATION DU TERRAIN

Un terrain ou emplacement connu et désigné comme étant :

- 1.1 Le lot 1 265 938 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Laval; et
- 1.2 portant l'adresse civique 315, boulevard Curé-Labelle, Laval, Québec.

(Ci-après « l'Immeuble »),

2. IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE ET PERSONNE VISÉE PAR L'AVIS

2626-0653 QUEBEC INC. est propriétaire de l'immeuble en vertu d'un titre de propriété publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Laval sous le numéro 691 521 et son adresse est le 5633, avenue Monkland, bureau 200, Montréal, Québec, H4A 1E2.

'07 AVR 24 PM 2:56

3. DÉSIGNATION DE LA MUNICIPALITÉ ET DE L'UTILISATION AUTORISÉE

Le terrain est situé dans la municipalité de Laval et l'utilisation résidentielle est autorisée sur ce terrain en vertu de la réglementation de zonage de cette municipalité.

4. RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE DE CARACTÉRISATION

Le résumé ci-joint de l'étude de caractérisation environnementale de site –phase II et de l'addenda, Station service, 315, boulevard Curé-Labelle, Québec (11-E-8622, 8 décembre 2006) contresigné par le Comparant, fait partie intégrante du présent avis et contient :

- 4.1 un énoncé de la nature des contaminants présents dans le terrain et dont la concentration excède les valeurs limites réglementaires;
- 4.2 un bref historique des activités qui ont eu lieu sur l'immeuble;
- 4.3 la superficie du terrain occupée par les sols contaminés ainsi que la localisation et les volumes de ces sols en surface et en profondeur;
- 4.4 un énoncé de la nature et de l'importance des contaminants présents dans l'eau souterraine, s'il en est;
- 4.5 une indication de la présence d'une installation de captage d'eau destinée à la consommation humaine à moins d'un kilomètre ainsi que la proximité d'un cours ou un plan d'eau de surface, le cas échéant.

Ce résumé est attesté par Raymond Morel, géologue, en date du dix-huit décembre deux mille six (2006), dont copie du formulaire d'attestation est annexée.

5. MODALITÉ PARTICULIÈRE DE L'AVIS DE CONTAMINATION

Le présent avis demeure en vigueur tant et aussi longtemps qu'un avis de décontamination n'a pas été inscrit sur le registre contre l'immeuble, ou partie de celui-ci.

EN FOI DE QUOI, LE COMPARANT À SIGNÉ, en brevet triple, à Montréal, ce vingt avril deux mille sept (2007).

2626-0653 QUÉBEC INC.

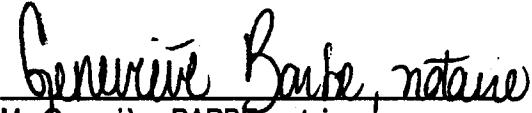


Par : Nadia GIACCARI

Je, soussigné, Me Geneviève BARBE, notaire, atteste que :

1. J'ai vérifié l'identité, la qualité et la capacité du Comparant;
2. Le document traduit la volonté exprimée par le Comparant;
3. Le document est valide quant à sa forme;

Attesté à Montréal, province de Québec, ce vingt avril deux mille sept (2007).



Me Geneviève BARBE, notaire
101, boulevard Saint-Joseph Ouest,
suite 2
Montréal, Québec
H2T 2P7